



Amibiase

De quoi s'agit-il?

- L'amibiase est une infection parasitaire causée par le protozoaire *Entamoeba histolytica*, un organisme unicellulaire. Elle affecte uniquement l'être humain. Le parasite est excrété dans les matières fécales des personnes infectées.

Quels sont les symptômes?

- La plupart des personnes infectées n'ont pas de symptômes, mais sont porteuses du parasite et peuvent le transmettre.
- De 10 à 20 % des personnes infectées ont des symptômes, dont la diarrhée (parfois avec présence de sang ou de mucus), des maux de ventre ou des crampes et de la constipation.
- Dans de rares cas, le parasite peut se répandre dans d'autres parties du corps comme le foie, les poumons et le cerveau.

Quand les symptômes apparaissent-ils?

- En général, chez les personnes qui tombent malades, les symptômes apparaissent de deux à quatre semaines après l'infection, mais ce délai peut être plus long.

Comment l'infection se propage-t-elle?

Une personne peut être infectée lorsqu'elle :

- met dans sa bouche quelque chose ayant été en contact avec les excréments d'une personne infectée;
- avale de la nourriture ou de l'eau contaminée par le parasite;
- avale les kystes (œufs) du parasite se trouvant sur une surface contaminée ou les doigts.

Quel est le traitement?

- Le traitement se fait à l'aide d'antibiotiques. Votre fournisseur de soins de santé déterminera le traitement qui vous convient le mieux.

Quelles sont les mesures préventives?

- La meilleure façon de prévenir l'infection est de se laver les mains souvent et à fond.
- Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon après

être allé aux toilettes, avoir changé une couche ou nettoyé des excréments, avant de préparer de la nourriture et après l'avoir préparée et après un contact sexuel.

- Jetez les excréments humains proprement. Ne les utilisez pas comme engrais.
- Assurez-vous que l'eau que vous buvez est propre et salubre. Si vous croyez qu'elle est contaminée, faites-la bouillir, désinfectez-la à l'aide d'un produit chimique ou filtrez-la (p. ex., si l'eau provient d'un puits ou d'une source privée, lorsque vous voyagez, faites du camping, etc.).
- Lavez à fond tous les fruits et légumes avec de l'eau propre avant de les manger, surtout si vous les mangez crus.
- Adoptez des pratiques sexuelles sans risque (p. ex., condoms, digues dentaires) et évitez les pratiques sexuelles où il y a transmission de matières fécales dans la bouche.
- N'utilisez pas les installations aquatiques récréatives (p. ex., piscines ou parcs aquatiques) tant que le traitement n'est pas terminé et que la diarrhée n'a pas disparu.

Puis-je me rendre au centre de garde d'enfants, à l'école ou au travail?

- Les personnes qui travaillent dans l'industrie de l'alimentation, les soins de santé ou les centres de garde d'enfants devraient être exclues du lieu de travail jusqu'à ce que 24 heures se soient écoulées depuis la fin de la diarrhée ou 48 heures depuis la fin du traitement.

Pour plus de renseignements, téléphonez au Programme de contrôle des maladies transmissibles au 705 474-1400 ou au 1 800 563-2808, poste 5229 (numéro sans frais).

Références :

Centre for Disease Control. *Parasites – Amebiasis - Entamoeba histolytica infection: General Information*, 2021. Extrait de :

<https://www.cdc.gov/parasites/amebiasis/general-info.html>

Heymann, David L. *Control of Communicable Diseases Manual*, 21^e édition, 2022, p. 2-6
Ministère de la Santé. *Infectious Diseases Protocol, Appendix 1: Amebiasis*, 2022.

Extrait de :

http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/amebi

Fiche de renseignements pour 13-CDC-1 05-16-2023